



Prime vélo : jusqu'à 250€ d'aide

Publié sur le site Ville de Wambrechies (<https://www.wambrechies.fr>)

Les demandes de subventions d'aide à l'achat de vélos et d'accessoires sont ouvertes.

Publié le 01 janvier 2023



Vous l'attendiez, la voici : une prime à l'achat de vélos et d'accessoires, votée au conseil municipal du 4 octobre, est proposée par la Ville aux Wambrechitains.

Cette prime est définie comme suit :

- vélo classique, pliable ou non : 50% du coût d'achat avec un maximum de 150 €
- vélo à assistance électrique, pliable ou non : 50% du coût d'achat avec un maximum de 200 €
- bi ou tri porteur électrique ou non : 50% du coût d'achat avec un maximum de 200 €
- casque pour cycliste et antivol en U (conditionnés à l'achat d'un vélo) : 50% du coût d'achat

avec un maximum de 25 € pour chacun d'entre eux

nb : sont exclus les BMX, vélos de course et vélos de pistes, non éligibles aux primes

Critères d'attribution :

- résider à Wambrechies ; une demande par foyer tous les 3 ans révolus
- les vélos éligibles aux primes doivent avoir des roues d'une taille minimale de 26 pouces (sauf vélo pliant adulte)
- les primes sont attribuées pour l'achat de vélos neufs ou d'occasion chez un professionnel avec facture
- la demande de prime doit être déposée dans les 3 mois suivant l'achat ; le dossier de demande est à déposer en mairie et doit comporter la ou les factures, un RIB et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Quand la limite du budget annuel, de 35 000€, est atteinte, les demandes suivantes seront traitées en priorité sur le budget de l'année suivante.

>>> [Faites votre demande en ligne](#) [1]

ou téléchargez la demande d'attribution de prime ci-dessous, à remplir et remettre remplie au service finances de la mairie (2e étage du Château Rouge) du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.



ACQUISITION VELOS

ACQUISITION VELOS

Demande d'Attribution de Prime

DEMANDEUR

NOM, Prénom :

ADRESSE :

.....  :

VELO OU ACCESSOIRES	MONTANT
Vélos (électrique ou classique)	
Antivol en U	
Casque	

Avez-vous perçu la prime vélo de l'Etat ? oui non

Si oui, quel est son montant ?

A Wambrechies, le.....

Signature :

La présente demande doit impérativement être accompagnée, lors de son dépôt en Mairie, d'une facture acquittée, d'un justificatif de domicile et d'un relevé d'identité bancaire ou postal.

Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné au paiement de la prime. Les destinataires des données sont les agents du service des finances de la ville de Wambrechies et les agents de la Trésorerie de StAndré chargés du paiement.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au service des finances de la ville de Wambrechies.



Poids : 164.4 Ko

[Téléchargement](#) [2]

- [Prime d'Etat à l'achat d'un vélo électrique \(cumulable à la prime municipale\) Accès](#) [3]
- [Rénovation de l'habitat : les aides financières de la municipalité Accès](#) [4]

URL de la source (modifié le 25/05/2023 - 11:29):

<https://www.wambrechies.fr/actualites/prime-velo-jusqua-250eu-daide>

Liens

[1] <https://www.wambrechies.fr/demande-dattribution-prime-velo>

[2] https://www.wambrechies.fr/sites/default/files/atoms/files/demande_attribut_prime_velo.pdf

[3] <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique>

[4] <https://www.wambrechies.fr/actualites/renovation-de-lhabitat-les-aides-financieres-de-la-municipalite>